

# Programme etp

Éducation Thérapeutique du Patient

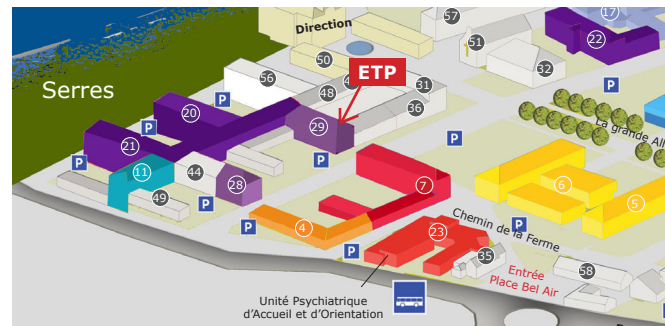
**Troubles du Spectre  
de l'Autisme :  
me comprendre  
et mieux vivre avec**



Où se déroulent les séances ?

**27 route de Bouchemaine  
49130 Sainte-Gemmes/Loire**

Le lieu exact sera précisé lors des entretiens



Tél : 02.41.80.76.02  
[etp@ch-cesame-angers.fr](mailto:etp@ch-cesame-angers.fr)

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi :  
9h - 12h30 / 13h30 - 17h



27, Route de Bouchemaine  
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire



BP 50089  
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire

## Suis-je concerné ?

Ce programme s'adresse à **toute personne de 18 ans et + dont le diagnostic de Troubles du Spectre de l'Autisme a été posé**, ayant envie de comprendre son fonctionnement, d'échanger avec des pairs, suivie ou non par un service du CESAME.

## Objectifs du programme

- Comprendre mon fonctionnement
- Améliorer mon quotidien

## Thèmes abordés

- Les symptômes et le fonctionnement du TSA
- Prendre soin de ma santé
- Gérer mes émotions et mes intérêts spécifiques
- Gérer mon anxiété
- M'orienter et m'insérer professionnellement
- Faire valoir mes droits
- Parler du TSA aux autres



## Programme en 4 étapes

**1** Un **1<sup>er</sup> entretien appelé « bilan éducatif »** qui reprend votre histoire et votre vécu, identifie vos ressources, vos difficultés, les répercussions sur votre quotidien.

**2** Un **2<sup>ème</sup> entretien individuel** pour vous présenter le programme, vous permettre de formuler des objectifs et des attentes, remplir des questionnaires et signer le document pour valider votre participation.

**3** **10 séances collectives** de 2h (de 10h à 12h le lundi) co-animées par différents professionnels formés à l'ETP (infirmiers, médecin, pharmacien, neuropsychologue).

**4** Un **entretien individuel final** 1 mois après pour évaluer l'atteinte de vos objectifs individuels, les compétences acquises et les stratégies mises en place.

## À qui s'adresser et comment ?

Vous pouvez contacter vous-même l'équipe coordinatrice du programme ou demander à votre psychiatre ou équipe soignante de vous accompagner dans la démarche.

- Contact directement auprès de l'équipe ETP du CESAME par mail de préférence : **etp@ch-cesame-angers.fr**
- Ou par téléphone via le secrétariat du Département de Réhabilitation Psychosociale au **02.41.80.76.02**